

Savants experts, hérétiques pervers. Les liaisons dangereuses de Jean-Noël Paquot

Pierre-M. Gason

Les *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Dix-sept provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liège et de quelques régions voisines*¹, œuvre majeure de Jean-Noël Paquot, bénéficient encore aujourd'hui d'une estime générale, alors qu'ils n'ont pas obtenu en leur temps la notoriété à laquelle ils avaient droit.



Page de titre de l'édition in-folio des *Mémoires*. Col. Université de Liège, XIV.148.1B

Le *Journal de Trévoux* les ignore aussi superbement que le *Journal encyclopédique* ou les journaux de Fréron ! Les *Gâttingische Anzeigen von gelehrten Sachen* lui consacreront deux pages en 1773² ! Paquot restera longtemps une gloire locale, reconnue exclusivement par le petit nombre de ceux qui cultivent la vigne bibliographique³.

¹ Ils sont édités presque simultanément en 18 volumes in-8 ou 3 volumes in-folio entre 1763 et 1770. Nos renvois aux *Mémoires* se réfèrent à l'édition in-folio.

² P. 402-403.

³ L'auteur ressentait vivement cette injustice et l'attention qu'il porte aux vicissitudes morales et financières de ses prédécesseurs en bibliographie n'a rien d'une démarche innocente. On le perçoit bien quand il plaint le sort de Sanderus qui « se trouva fort à l'étroit dans sa vieillesse par les dépenses qu'il avait faites pour ses ouvrages géographiques. On peut être surpris que ni le Roi Philippe IV, à qui il avoit dédié sa description du Brabant, ni les Etats de Flandre, à

Justice ne sera pleinement rendue à Paquot qu'en 1901, sous la plume de l'orientaliste Victor Chauvin, dans une brochure excellente bien qu'un peu trop hagiographique, et dans la notice que le même auteur publie la même année dans le cadre de la *Biographie nationale*⁴. Jan Roegiers affine utilement le jugement de Chauvin quand il évoque les rapports du bibliothécaire-bibliographe de Louvain avec les Lumières. Son « répertoire bio-bibliographique, qui rend aujourd'hui encore d'éminents services, excelle par son universalité et ses descriptions précises. On y retrouve les caractéristiques et qualités typiques des autres œuvres du théologien et de l'historien Paquot. Son sens de l'exégèse critique, dans la ligne de Richard Simon, son approche critique de l'histoire de l'Eglise et de toutes sortes de traditions et coutumes, sa répugnance pour la théologie scolastique et pour les extrêmes en théologie morale, son souci pédagogique et apologétique font de Paquot un représentant des Lumières spécifiquement catholique. Il se manifeste aussi comme un polémiste redoutable contre les philosophes français qu'il accuse d'incroyance, d'athéisme, de matérialisme et d'immoralité. D'autre part, son jugement reste toujours honnête et juste : il peut apprécier l'érudition de Bayle ou les œuvres historiques de Voltaire, il rectifie leurs erreurs, leurs aberrations, mais il s'en prend sans réserve à leur critique de la religion. Sa polémique et son apologétique ne sont jamais exclusivement négatives. Il connaissait la problématique que renfermait la Philosophie française et y répondait à sa façon. Pour lui aussi d'ailleurs, la philosophie devait poursuivre un but utilitaire⁵ ».

En étudiant les écrivains des XVII provinces des Pays-Bas et des régions limitrophes, Paquot reste fidèle à une tradition bien ancrée et s'annonce clairement comme le continuateur du programme initié en son temps par Valère André et poursuivi par Foppens. Les rédacteurs et les réviseurs des *Délices des Pays-Bas* n'avaient pas agi autrement à la fin du dix-septième siècle⁶. Concernant Paquot, l'option n'était pas exempte de risques sur le

qui il avoit adressé sa Flandre illustrée, n'ayent témoigné aucune envie de le tirer d'embarras & de le mettre à son aise dans ces tristes circonstances » (*Mémoires*, III, 424). Philippe Brasseur suscite des commentaires identiques, vu que « toute la récompense qu'il eut de ses travaux, & de ses écrits, ce fut d'être dédommagé des frais d'impression ». Et de renchérir en note : « Heureux d'en être quitte à si bon compte. Antoine Sanderus, le Baron le Roy & d'autres qui ont écrit dans le même goût, se sont vus presque réduits à l'indigence. Il s'en faut de beaucoup que les Ouvrages les plus utiles soient les mieux récompensés » (*Mémoires*, III, 62). Quérard ne dira pas autrement son amertume un siècle plus tard...

⁴ *Biographie nationale*, tome XVI, colonnes 597-609.

⁵ *Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens et la Principauté de Liège*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert Ier, 1983, p. 68-69.

⁶ Les rédacteurs de l'édition de 1720, dans leur préface, donnent le sentiment de gommer les conséquences politiques de la révolution des Pays-Bas en annonçant la description de provinces presque élevées à la dignité d'un Paradis perdu, si justement visitées par les étrangers désireux de « satisfaire leur curiosité par la vuë de tant de beles viles, où les richesses de l'ancien et du nouveau monde étalent ce qu'eles ont de plus rare & de plus merveilleux ; comme aussi par la vuë de tant de places si regulierement fortifiées que Mars

terrain philosophique et religieux, dans un pays où les plaies ouvertes par le baïanisme et le jansénisme ne sont qu'imparfaitement guéries. Le cheminement va de fait se montrer plein d'embûches pour un homme qui entendait juger les auteurs à l'aune de l'orthodoxie catholique romaine, tout en conservant son indépendance d'esprit et en refusant d'office tout jugement sommaire.

Si l'espace géographique reste celui de Valère André et de Foppens, le modèle des notices est, sans la moindre ambiguïté, emprunté au Père Nicéron : « J'ai pris le P. Nicéron pour modèle dans ce qui regarde les Écrivains distingués : mais j'ai un peu ajouté à son plan. 1° Je fais des remarques plus étendues sur un grand nombre d'ouvrages. 2° J'indique plus particulièrement les sources, où j'ai puisé ce que je raporte de la vie des Auteurs : je dis de leur vie ; car je prends souvent ailleurs ce que je dis de leurs ouvrages. 3° Je me suis contenté de rapporter les titres des livres dans leur langue originale, lorsqu'ils étoient écrits en Latin, et en François, en Italien, ou en Espagnol : pour les titres Flamands, Anglois, Alemans, & je les ai renvoyés au bas des pages, & j'en ai mis la traduction dans le texte, persuadé que le détail nécessaire de tant d'éditions de versions, d'abrégés, &c. étoit déjà assez rebutant, sans y ajouter ce mélange de langues du Nord, qui ne sont pas faites pour charmer des oreilles Françaises. 4° Ayant reconnu que la plupart des Bibliographes, de ceux mêmes qui se sont montrés les plus exacts sur la vie des Auteurs, étoient très-négligens par rapport au catalogue de leurs ouvrages, se contentant le plus souvent d'en abrèger les titres, ou de les donner déjà tout abrégés, ou tout estropiés, d'après d'autres catalogues ordinairement fort défectueux, je me suis efforcé de remédier à ce mal, & de rapporter, autant qu'il me seroit possible le titre entier de chaque ouvrage dont je parle en y respectant jusqu'aux fautes d'orthographe & en y ajoutant non seulement le nom du libraire, le lieu, la date, & le for-mat de l'impression, mais encore le nombre des pages qu'il contient, suivant la coutume des meilleurs Journalistes⁷. »

Ceci dit, Paquot présentait avec lucidité le sort qui l'attendait. La Préface des *Mémoires* en témoigne : « Je ne doute pas que plusieurs ne désapprouvent les jugemens que j'ai portés ou suivis sur difèrens Auteurs. Si j'eusse entrepris d'écrire pour les Savans, j'aurois supprimé cette partie de mes Mémoires :

semble avoir choisies preferablement à tous les endroits du monde, pour y établir son empire, de sorte que l'on croirait que ce dieu d'intelligence avec Junon, Venus & Palas, ait pris plaisir d'y mêler les horreurs de la guerre, avec tout ce que la paix, l'abondance & les arts peuvent nous offrir de plus agréable & de plus delicieux » (*Histoire generale des Pais-Bas, Contenant la Description des XVI provinces*, Bruxelles, Foppens, 1720, t. I, ft *1 v°). Paquot nous semble souvent en symbiose avec ces effusions que nous qualifierons volontiers de patriales, pour reprendre un qualificatif qui sera cher, plus tard, aux tenants de l'anarchie et, dans le cadre belge en particulier, à Georges Eekhoud.

⁷ *Mémoires*, I, V-VI.

mais au risque de m'égarer de tems en tems, & unique-ment dans la vûe de me rendre utile aux jeunes gens qui ne sont pas au fait des matières, j'ai cru pouvoir essayer de les mettre sur la route, bien résolu de leur en montrer une meilleure, dès qu'on me l'aura apprise, ou que je l'aurai découverte par moi même. Le soin que j'ai pris de répandre dans cet ouvrage des remarques favorables à la créance dans laquelle j'ai été élevé, déplaira encore à bien des gens. Je m'attends surtout à la mauvaise humeur des Philosophes du tems, chez qui le zèle pour la Religion n'est que superstition & petitesse d'esprit, ces Sages qui s'attribuent le privilège exclusif de penser, me rangeront, sans façon comme sans appel, au nombre des Auto-mates. Leur chagrin, leurs raileries ne me feront pas changer de sentiment. Je continuerai de détester toute ombre de neutralité sur la matière dont il s'agit, comme évidemment contraire aux principes du Christianisme, & je resterai persuadé qu'il est permis à un historien, qui ne se borne pas à la simple narration, d'appuyer par des faits avérés, ou par des réflexions conformes aux loix de la Logique, ce que les plus puissans motifs lui ont fait prendre pour la vérité. La nature de mon Ouvrage m'a forcé de parler d'une infinité d'écrits ou la doctrine Catholique est attaquée sans pudeur & sans ménagement. Je ne me permettrai à l'égard de ceux qui les ont publiés ni les conjectures hasardées, ni les imputations calomnieuses : mais aussi je ne me croirai jamais obligé de dissimuler l'iniquité du procédé de ces enfans rébeles envers la Mère, qui les enfanta à Jésus-Christ, & dont ils se plaisent à déchirer le sein. J'abandonne mes foibles essais au jugement des Savans, de quelque communion qu'ils soient, dans les matières indifférentes : mais je les soumets sans réserve à celui de l'Eglise par rapport à tout ce qui peut intéresser la Foi ou les Mœurs. Je souscris d'avance à ce qu'il lui plaira de prononcer sur mon livre, & je ferai toujours gloire de dire avec S. Jérôme : *Siquis Cathedræ Petri jungitur meus est*⁸. ».

La tempête annoncée — qui lui tenait peut-être secrètement lieu d'orages désirés — n'aura pas lieu sur le terrain où il attend ses adversaires, alors que son œuvre suscite ici ou là des réactions défavorables et que, en dépit de l'approbation accordée sans trop de difficultés par les censeurs, un certain nombre de notices, quelques choix particulièrement délicats irritent ses collègues louvanistes⁹. Sa mort — sans phrase — ne devra rien,

⁸ *Mémoires*, I, X-XI.

⁹ Cette hostilité, Goethals l'a décrite très précisément dès le dix-neuvième siècle : « On témoignait de la mauvaise humeur à Paquot, pour ses mémoires littéraires dans lesquels il exposait avec une érudition minutieuse, le Catholicisme primitif. D'un côté, le clergé s'offensa de sa licence et d'autre part des hommes qui avaient passé jusqu'à ce jour pour savants, se voyaient à regret contraints de rabattre de leurs prétentions. L'alarme était répandue aux camps des coteries. Les travaux consciencieux de Jacques Goyers et de Henri Van den Block devaient nécessairement entraver le succès de Paquot, qui par sa polémique s'isolait des personnes dont les renseignements lui étaient indispensables ; il était généralement connu en Belgique, que les deux continuateurs du biographe Foppens, avaient étendu des vastes relations, tant au pays que dans les Provinces-Unies, le nord de la France, et les provinces du Rhin. On eut de l'intérêt à préconiser leurs travaux. [...] Le recueil

officiellement du moins, à ses travaux scientifiques, à son style¹⁰, ou aux reproches larvés qui lui sont faits sur sa gestion controversée de la bibliothèque universitaire¹¹.

Non content de prêter le flanc au chapitre des idées, Paquot avait le malheur — réel ou supposé — de pécher, apparemment de la manière la plus grave, *contra sextum. Inde irae* ! En juin 1771, le troisième tome de l'édition in-folio venait de sortir de presse. Paquot, qui avait déjà connu quelques censures relatives à sa conduite privée en 1769, est arrêté nuitamment. Il

biographique de Paquot ne déplut pas seulement aux prêtres, mais il porta aussi de l'ombrage aux philosophes du gouvernement de Vienne, qui voyaient avec chagrin que l'auteur donnait dans chaque volume, avec une sorte de complaisance, la biographie des écrivains de l'ordre des jésuites dont la suppression était déjà arrêtée. La position d'un biographe consciencieux est critique — la vérité, qui doit être le but de tout écrivain digne d'estime, blesse plus souvent qu'elle ne flatte. Comme les antagonistes de Paquot ne pouvaient raisonnablement laisser paraître le moindre ressentiment, ils tâchèrent de critiquer la partie littéraire de son ouvrage. Les uns ne cessèrent de crier qu'on n'avait pas besoin de connaître la vie de tous les hommes obscurs, de ces moines sans esprit ni génie, détestables auteurs mystiques. D'autres critiquèrent le style qui, selon eux, n'était pas français, ou blâmèrent le défaut d'ordre. » Goethals (F. V.), *Lectures Relatives à l'histoire des sciences, des arts, des lettres et de la politique en Belgique, et dans les pays limitrophes commencées en 1818 et publiées en 1838*. Tome troisième, Bruxelles, l'auteur, 1838, p. 276-277.

¹⁰ Les principes orthographiques de Paquot, que nous avons intégralement respectés dans nos transcriptions, ont pu surprendre plus d'un lecteur ! Paquot se montre lui-même critique à l'égard de son style « dont on ne manquera pas de relever l'incorrection, la monotonie, la sècheresse, & les autres défauts » en ajoutant que « les Walons, mes compatriotes, ne se piqueront pas d'une extrême délicatesse à cet égard ; les François auront quelque indulgence pour un étranger qui n'a jamais demeuré chez eux » (*Mémoires*, I, p. VII). Le Liégeois Boileau de Bouillon l'avait précédé dans ce type d'excuse, lorsqu'il évoque, dans une dédicace à des Essarts, la présence possible de « quelque mot espineux, & sentant la ramage vval- I » (D'Avila, *Commentaires*, éd. de Paris, Sertenas, 1551, p. 8).

¹¹ Mercier Saint-Léger, qui ne semble pas avoir particulièrement apprécié Paquot, a peut-être plus ou moins consciemment prêté la main à ses détracteurs. Intéressante est à ce propos la lettre (non datée, mais probablement de 1770 ou 1771) qu'il envoie à François Trôpsel à l'issue de son voyage à Liège et aux Pays-Bas : « Les plus beaux [bibliothèques] que j'aie visitées cette année, sont celles des Jésuites d'Anvers, des Jésuites de Bruxelles et celle de l'université de Louvain. Cette dernière a pour bibliothécaire M. Paquot, dont l'ouvrage in-8° forme aussi trois volumes gros in-folio et n'est pas encore fini. L'auteur étoit absent de Louvain, et un des supérieurs de la maison nous conduisit dans la bibliothèque, beau et magnifique vaisseau, trop chargé pourtant de boiserie lourde qui tient la place des livres. Nous avons trouvé tous ceux qui y sont dans le milieu du vaisseau entassés, les uns sur les autres, ce qui dure depuis deux ans que M. Paquot a imaginé de faire un nouveau catalogue qui l'embarrasse beaucoup et dont à l'inspection seule j'ai jugé qu'il ne se tireroit pas, la manière dont il s'y prend ne valant rien à mon avis. Aussi l'université qui voudroit se servir de ses livres est-elle très-mécontente et se proposoit-elle, quand j'étois à Louvain, d'oter la bibliothèque à M. Paquot, homme très-éudit, mais entiché de ses opinions au point de n'y jamais renoncer quelque observation qu'on lui fasse ». Apud Ruland (A.), « Une relique de B. Mercier », *Bulletin du Bibliophile belge*, XV (2e série n° VI), 1859, p. 372.

restera en prison pendant six mois¹². C'en était fait de son honneur, de sa carrière et de sa réputation. Les derniers tomes annoncés des Mémoires ont sombré dans l'aventure avec leur auteur. Le bibliographe ne vit plus que d'expédients¹³, de petits travaux¹⁴ et de projets souvent avortés ou laissés en chantier. Il se détourne de l'Académie Impériale de Bruxelles en se brouillant avec ce qui pouvait lui rester d'amis là-bas, décourage le duc d'Areberg qui l'engage en qualité de bibliothécaire et semble décevoir l'abbé de Gembloux qui l'accueille un temps.

S'il est enfin nommé bibliothécaire du Grand Collège de Liège¹⁵ et professeur de langues sacrées au Séminaire que le Prince-Évêque de Hoensbroeck établit à Liège en 1786, la promotion ne doit pas faire illusion : il n'aura pas même le droit de prendre ses repas dans l'institution. Le *Petavius dicens* célébré par l'abbé Pey prêche dans le vide et, si on en croit la rumeur, les habitués des cafés liégeois où, plus que jamais, on parle très librement de tout, forment essentiellement son public.

Les travaux relatifs à l'histoire « nationale » semblent à ce moment loin de ses préoccupations. Un indice en ce sens est peut-être fourni par une lettre adressée à Henri van Wijn, en date du 27 juillet 1789, lettre où l'historien

¹² Nous n'insisterons pas ici sur cette obscure affaire de mœurs où Chauvin ne voit qu'un traquenard suscité par des collègues jaloux. Quoi qu'il en soit, Paquot ne s'en tirera qu'avec, à sa charge les frais de son incarcération et l'obligation de garder le silence.

¹³ Le préceptorat et des fonctions de répétiteur semblent avoir fait partie de ses occupations. Peut-être faut-il voir une trace de cette activité dans le fait que Paquot accompagne aux eaux de Spa le jeune Defrance, Primus de l'Université de Louvain, en septembre 1777 (*Liste des Seigneurs dames*, Liège et Spa, Bollen, 1777, n° 43). Notons ici qu'il y est précédé de peu par Hemsterhuis, arrivé dans la ville d'eaux le 23 août, en compagnie de la princesse Galitzine (*Liste des Seigneurs et dames*, n° 39). Se sont-ils rencontrés ?

¹⁴ Au nombre de ses moyens de subsistance figure la rédaction de catalogues de librairie rédigés pour compte du libraire Ermens ou encore celle du catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège, travail des plus considérables, qui n'enrichira pas le bibliographe : « Je soussigné Confesse avoir reçu de la part de Messieurs du chapitre de Saint-Jacques à Liège les douze volumes de l'édition des Conciles du P. Hardouin en Considération de la peine que j'ai prise de dresser ce catalogue des manuscrits et livres imprimés de leur Bibliothèque. Fait à Liège ce 25 septembre 1789 (Signé) Jean Noël Paquot, professeur de l'Écriture Sainte au Séminaire Episcopal de Liège » (cité par Chauvin in *Biographie nationale*, t. XVI, col. 605-606). Depuis Becdelièvre et sa notice biographique de 1837, on attribue à Paquot le beau catalogue de la Bibliothèque de Saroléa de Cheratte (Liège, Dauvrain, 1785). Voir à ce propos : Laumont-Maréchal (Michèle), « Recherches sur Jean-Mathieu de Saroléa, sa fortune, sa bibliothèque », *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. XIV, n° 38, 1973, p. 129-155 et particulièrement p. 140.

¹⁵ Relevons ici, sans plus, le fait que Paquot ne figure pas dans la liste des acquéreurs locaux, lors de la liquidation d'un partie importante de la Bibliothèque du collège des Jésuites wallons, devenu le Grand Collège, en 1779 (cfr Ael, *Abbayes et Couvents, Jésuites wallons*, ms. 75). Ceci ne veut pas dire qu'il n'était pas à la fois bibliophile et lecteur. Sa bibliothèque, vendue en floréal an XII, était forte de 2362 lots, tant dans le domaine de l'érudition que dans celui des « livres rares, précieux et singuliers ». Le catalogue a été imprimé par la veuve Loxhay. Nous y reviendrons quelque jour.

Ernst déclare : « Je n'ai point de relation dans le pays de Luxembourg. Dans celui de Liège, je ne connois que deux savants qui travaillent sur l'histoire, c'est M. le baron de Villenfagne qui a donné quelques mémoires d'histoire et de littérature en un volume in 8° ; et M. Devaulx, Doyen de la Colégiale de St Pierre qui a fait des mémoires sur l'histoire de Liège dont le Ms forme six volumes in-folio¹⁶, mais depuis qu'il a été fait Doyen, il n'a plus le loisir de refondre et 'élaguer ce travail¹⁷ ». De son côté, Villenfagne, si attentif aux gloires liégeoises du passé, ne mentionne notre auteur et ses Mémoires qu'avec un certain mépris¹⁸.

Mais revenons à ces *Mémoires* qui, aux dires mêmes de Paquot, devaient recenser et étudier les œuvres de « cinq ou six mille écrivains, plus ou moins connus, qui ont vécu dans les Pays-Bas & dans les contrées qu'on a coutume d'y joindre¹⁹ ». Les trois tomes in-folio contiennent 2 446 notices. C'est dire que l'Opus magnum de Paquot devait idéalement former la matière d'au moins six volumes in-folio²⁰.

Si fragmentaire que soit la partie publiée, les intérêts de l'auteur s'y discernent cependant sans trop de difficulté : les notices les plus développées sont généralement consacrées aux exégètes et aux historiens ecclésiastiques.

L'exégèse est, entre beaucoup d'autres, un des points forts de Paquot, qui a clairement résumé ses vues sur cette discipline : « Pour bien traiter ces sortes de matières, il faut voir le texte & les anciennes versions de l'Écriture ; Josèphe, Philon, les PP. les plus versés dans les Antiquités judaïques, & ce que les Anciens Grecs et Romains nous ont laissé sur l'habillement des peuples voisins de la Judée : confronter les passages de l'Écriture, où il est parlé de

¹⁶ Le manuscrit dont question est actuellement conservé à la bibliothèque de l'université de Liège (Ms 1020). Le travail de Devaulx rend aujourd'hui encore de réels services mais il est resté dans l'état décrit par Ernst et doit toujours être utilisé avec prudence. Il est complété par une imposante suite de documents souvent originaux recueillis sans trop de scrupules par le doyen de Saint-Pierre dans divers fonds privés et publics de la Principauté. *Felix culpa* qui en a préservé plus d'un des effets de la tourmente révolutionnaire !

¹⁷ De Clercq (Charles), *S.P. Ernst (1744-1817) et ses correspondants*, Verviers, 1951, p. 21.

¹⁸ « Les vies des gens de lettre, inhumés dans cette compilation, sont ennuyeuses. On n'y rencontre, en général, que des religieux et des ecclésiastiques, cultivant dans leurs retraites les sciences divines et quelquefois l'histoire et la poésie. C'était en analysant leurs écrits qu'il fallait, en quelque façon, chercher l'histoire de leurs veilles laborieuses. Paquot était un habile théologien, très-versé dans les langues anciennes : s'il avait su alier le goût à sa grande érudition, on eût pu le placer parmi les bons auteurs du 18e siècle » (*Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*. [Prospectus], Liège, P. J. Collardin, s.d., p. 3. Il convient cependant de noter que de Villenfagne avait consacré une brève notice biographique à Paquot dans le *Journal politique du département de l'Ourte* en date du 25 avril 1812.

¹⁹ *Mémoires*, t. I, p. V.

²⁰ J'ai renoncé à présenter ici une approche statistique du contenu, entreprise assez vaine, à mon avis, si on tient compte du fait que nous sommes en présence d'une édition qui, jusqu'à plus ample informé, n'a d'autre ordre que celui de l'achèvement des notices.

choses approchantes : & après avoir discuté le tout selon les règles de la Critique, prendre son parti sur ce qui paroît certain, & demeurer indécis sur le reste ; c'est ce qu'a fait Braunius ; & personne avant lui n'avoit répandu tant de jour sur la matière, dont il s'agit : je voudrois qu'il eût moins déféré à l'autorité des Rabbins, qui sont trop modernes, trop grands raffineurs, pour mériter qu'on les écoute sur la plûpart des sujets qu'ils traitent²¹ ». Sa prudence dans ces matières s'exprime ailleurs : « il ne faut pas nous laisser éblouir par ces grands mot la lecture des pères ne suffit pas pour percer toute l'obscurité des livres saints : il faut outre cela entendre les langues originales, la Critique, la Chronologie, la Géographie, l'Histoire naturele, les mœurs des anciens, &c.²² ». Ses principes, tels qu'il voudrait les voir appliqués, il y revient lorsqu'il commente la pratique qui consiste à dicter les commentaires de la Somme : « il y auroit du bon dans cette méthode, si les questions étoient bien choisies, & discutées sur leurs vrais principes, parmi lesquels il faut compter 1° l'intelligence grammaticale du texte. 2° la connoissance de l'histoire & des mœurs des Hébreux, à laquelle on ne parvient qu'en rapprochant tous les passages de l'écriture qui y ont rapport, & en y joignant l'histoire & les usages des peuples, avec qui les juifs ont été en relation²³ ». Lorsqu'il faut montrer aux lecteurs que la patristique est insuffisante en ces matières, Il n'hésite pas à censurer saint Augustin : « On peut même avancer, sans blesser le respèt dû par tant d'endroits au S. Docteur, qu'il s'est quelquefois écarté du vrai sens de l'écriture, pour avoir ignoré la langue Hébraïque, par ex. Confess. L. IX c. 4, où il prend in idipsum pour in Deum²⁴. »

Ceci dit, nous en arrivons aux auteurs étudiés et tout d'abord aux hérétiques des provinces du nord.

La place d'honneur revient de toute évidence à Jean Drusius, qu'il faut placer « au rang des plus savans, & en même tems des plus modérés d'entre les Protestans. On pourroit même avancer qu'il n'étoit pas loin du Royaume de Dieu ; il respecte la Vulgate : il témoigne dans tous ses livres beaucoup de vénération pour les SS. Pères, particulièrement pour S. Jérôme, qu'il avoit étudié avec soin : Il somit plus d'une fois ses écrits au jugement de l'Eglise Catholique : les divisions qui se formèrent de son tems en Hollande, ou plutôt l'opiniâtreté & les violences de Gomar & de ses partisans, lui causèrent une peine infinie : il fut encore très-sensible à la condamnation que l'Inquisition d'Espagne fit de plusieurs de ses livres, où il s'étoit proposé de ne point toucher aux articles contestés entre les Catholiques & les Protestans. On ne doit donc point être surpris que ses ennemis de Hollande lui ayent reproché de favoriser le Papisme ; & s'il s'en est défendu comme d'une calomnie, il y a

²¹ Article consacré à Jean Braunius in *Mémoires*, I, 651.

²² Article Jacques Janssonius, in *Mémoires*, I, 495. C'est un de ceux où la critique de Paquet est particulièrement mordante.

²³ Article Vincent Nicolle in *Mémoires*, II, 332.

²⁴ Article Jean Rivius in *Mémoires*, II, 168 note c.

lieu de croire que ç'a été par foiblesse & *propter metum Judaeorum*. Pour ce qui est du savoir, il avoit des connoissances fort étendues ; il entendoit bien le Latin, & le Grec : il savoit l'Hébreu beaucoup plus à fond que la plûpart des Protestans, l'ayant étudié non seulement dans les Rabbins, comme presque tous ont fait, mais surtout dans les Pères, & dans les anciennes versions : il entendoit aussi le Syriaque, le Caldéen & l'Arabe, il étoit très-versé dans la Critique sacrée & M. Simon ne feint point de le mettre à la tête de tous les Auteurs imprimés dans les *Critici sacri* : je lui trouve encore une connoissance raisonnable des antiquités sacrées & profanes, & même de la Théologie, quoi qu'il fasse partout profession de se borner à la Grammaire, & de ne se point mêler des disputes Théologiques. Drusius avoit pour devise cette sentence de Ben-Sira : *Ossum quod cecidit in forte tua, rode illud*, qui revient au proverbe Grec... (*Spartam nactus es, hanc exorna*)²⁵ ».

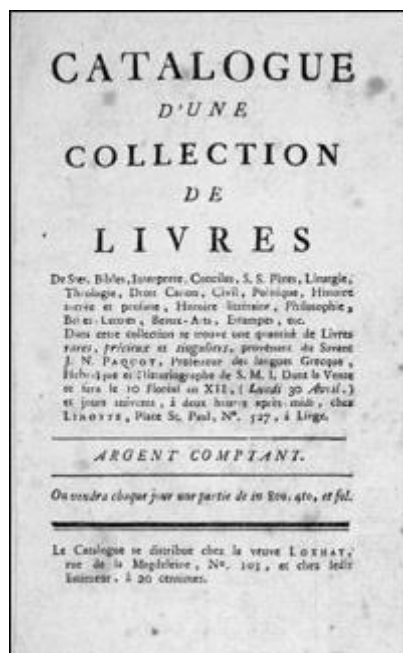
Laissons là Drusius... Quel autre homme aimable que Gabriel Dumont (mort en 1748) : « c'était un homme fort laborieux qui avait un savoir fort étendu, & qui communiquoit volontiers ses lumières aux autres²⁶ ». À ses côtés, Jacques le Paulmier de Grentemesnil reste « l'un des plus savans critiques Grammairiens de son siècle²⁷ ». La critique de Castellion, assez acerbe, est relativement tempérée par son début : « Ce Protestant Savoyard, d'ailleurs savant homme, nous a donné une Bible Latine, où voulant parler élégamment, il nomme l'église republica ; les anges genii, les Démons Polubra, &c. Il s'est encore rendu plus ridicule dans sa Bible françoise, où il substitue aux termes de Circoncision, d'Incirconcis, & de Prépuce, ceux de Rognement, d'Empelé, & d'Avant-peau²⁸. »

²⁵ Article Jean Drusius in *Mémoires*, I, 472. Notons ici que Bayle (*Dictionnaire*, éd. Beuchot, VI, 31) confirme le jugement favorable de Richard Simon.

²⁶ Article Gabriel Dumont in *Mémoires*, I, 453.

²⁷ Article Jacques le Paulmier de Grentemesnil in *Mémoires*, III, 403, note e.

²⁸ Article Masius in *Mémoires*, II, 276, note l.



Rédigé de manière sommaire mais généralement correcte par un rédacteur inconnu, ce *Catalogue* révèle la grande richesse de la bibliothèque de Paquot, surtout en ce qui concerne les seizième et dix-septième siècles. Coll. Université de Liège, XIV.137.2.

Par contre sa défiance à l'égard du « rabbinage²⁹ » est toujours en éveil³⁰. Menasseh ben Israel ne sera sauvé que par l'intervention du sulfureux évêque d'Avranche : « Le célèbre M. Huet révenant de Suède en 1652. s'entretint plusieurs fois avec lui tant sur les cérémonies des Juifs que sur la religion chrétienne ; c'est ce qui a produit sa *Démonstration évangélique*. Le Rabbini ne lui parut pas éloigné de la connoissance de la vérité³¹. »

Sur le point de la connaissance de l'hébreu et de son usage, la palme revient naturellement à Louis Cappel, réformé qui « mettoit en poudre l'infailibilité massorétique, & qui répandoit des incertitudes sans nombre sur le texte hébreu moderne, unique fondement de la foi des protestants³² ».

²⁹ Robert ignore ce terme que le Larousse du XIXe siècle (XIII, 587) et Littré (II, 2, p. 1438) s'accordent à considérer comme dénigrant, sans faire état de son origine. Notons ici que le mot apparaît à l'article Jean Gerritz (*Mémoires*, III, 431) et, dans le même volume (p. 605) dans l'article consacré à Alard de Raddt, qui s'opposait aux conclusions de Louis Cappel.

³⁰ Sur Jean Huet et ses rapports avec Jean Braunius (*Mémoires*, I, 651, note a). La critique de Maïmonide se teinte de quelques nuances : « c'est le premier des Rabbins depuis J. C., qui n'ait point donné tout-à-fait dans les fables, si ordinaires à ceux de sa secte ». *Mémoires*, III, 86.

³¹ *Mémoires*, I, 100. La notice est plutôt favorable. Sur ses relations avec les théologiens chrétiens, on consultera aussi *Mémoires*, I, 99-102.

³² Article Louis Cappel in *Mémoires*, I, 602.

Comment ne pas aimer ce savant homme qui, « en renversant l'antiquité des points-voyelles dans la langue hébraïque, a forcé les protestants ses confrères de respecter les anciennes versions, auparavant méprisées chez eux, & les a mis dans la nécessité de se soumettre avec les Catholiques à l'autorité de la tradition, pour s'assurer du sens des livres sacrés, ou de recourir à la chimère du goût & de l'esprit particulier, qui ne peut contenter que des fanatiques³³ ». L'admiration vouée au savant philologue n'aveugle cependant pas Jean-Noël Paquot quand il loue très honnêtement les mérites d'un adversaire, Constantin l'Empereur, « l'un des ceux qui ont le plus contribué aux progrès de la littérature Hébraïque³⁴ ».

De telles fréquentations, voire de tels éblouissements, ne sont pas sans risques, mais ils sont si agréables à fréquenter, ces réformés taillés à l'image de Noodt ! « une physionomie heureuse, une complexion robuste, une taille avantageuse, & une conversation enjouée. C'étoit d'ailleurs un homme droit & intègre, sans fiel, sans rancune & sans envie, & fuyant surtout les querelles littéraires³⁵ ». Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, s'il ne prêchait « une tolérance absolue, tant Ecclésiastique que Civile, & ne veut pas qu'on inquiète ceux qui s'efforcent d'introduire de nouvelles Religions dans un Etat ; il n'en excepte pas même l'idolâtrie déclarée³⁶ ». Tant pis, on s'en consolera. Avec qui ? Divine surprise : avec Baudius ! Il y a de quoi s'étonner car « c'étoit un franc débauché, qui faisoit de fréquens excès en vin, & en femmes, & qui ne se piquoit nullement de délicatesse dans le choix des objets propres à servir son incontinence. L'Ambition fut un autre défaut de Baudius ; l'Ambassade étoit extrêmement de son goût, & il n'est sorte de mouvement qu'il ne se soit donné pour y atteindre. Ce qu'il avoit de bon du côté du cœur, c'étoit la franchise, & la fidélité dont il usoit envers ses amis. Du côté de l'esprit, on peut le regarder comme un des plus beaux génies de son siècle. Il possédoit toutes les grâces des langues Grecque & Latine, & il a parfaitement imité le goût des Anciens, sans laisser d'être original. Dans tout ce qu'il a écrit, il me paroît élégant, poli, naïf, & délicat. Ce que j'admire le plus, c'est qu'il a attrapé le rare secret de plaire & de se faire lire, lors même qu'il ne dit rien d'intéressant ni d'instructif³⁷ ».

En vertu d'un goût assez vif pour la correction fraternelle, les critiques de Paquot, voire ses dédains, iront le plus souvent aux auteurs catholiques qui se

³³ *Mémoires*, I, 479.

³⁴ Paquot note cependant en contrepoint qu'il avait invité Buxtorf à écrire contre les thèses de Cappel ! *Mémoires*, I, 323-324.

³⁵ *Mémoires*, I, 47.

³⁶ *Mémoires*, I, 48. Le texte qui suscite cette assertion est la *Dissertatio de Religione ab Imperio Gentium liberâ* (1706). Le fait que ce texte a été traduit par Barbeyrac devait probablement suffire à éveiller la méfiance de Paquot.

³⁷ Article Baudius in *Mémoires*, II, 211.

montrent mauvais combattants ou théologiens médiocres, à la manière d'Antoine Snellaert : « l'Auteur de sa Vie, après avoir observé qu'il saisit dans son Commentaire sur S. Jean toutes les occasions qu'il rencontre d'appuyer les vérités Catholiques contraires aux erreurs des Sociniens & des Protestans, ajoute que Snelaerts n'y veut point toucher aux disputes, qu'on agitoit avec tant de chaleur de son tems, & qui lui causoient une douleur inexprimable mais qu'il se contente d'y donner dans l'occasion des preuves de la puissance invincible de la Grace, & de la parfaite Liberté de l'Homme. Sur quoi je remarque 1° qu'un silence si absolu sur des erreurs que l'Eglise a déclarées teles, sent la neutralité, que J. C. a condamnée si hautement 2° que je ne trouve point d'exemple d'un pareil silence, ni dans les Pères qui ont travaillé sur l'Ecriture ni dans les Commentateurs Catholiques³⁸ ».

Si saint Augustin est corrigé, nous l'avons dit, avec tous les égards dus à son rang, Cornelius a Lapide n'échappe pas à une censure plus verte : « On a remarqué beaucoup de défauts dans ces Commentaires. Le stile de l'Auteur est trop scholastique, & peu poli, quoique fort inteligible. Il n'a pas eu une connoissance assez profonde des langues Grecque & Hébraïque : il ne paroît pas avoir entendu les autres langues Orientales ; & les variétés qu'il trouve entre les anciennes versions, ne viennent souvent que de ce que des modernes avoient traduit d'une manière difèrente en Latin ce qui avoit le même sens dans l'Ethiopien, le Persan, l'Arabe, &c. que dans le Grec ou l'Hébreu³⁹. »

Paquot ne confond jamais controverse et exégèse. Mieux, quand il commente la *Visitatio almae Universitatis Lovaniensis* à l'article Drusius, il prend soin d'argumenter à propos de l'article précisant le rôle du professeur d'Écriture sainte qui « expliquera de suite tout le Nouveau Testament : puis, s'il veut, un ou deux livres de l'Ancien, s'attachant principalement aux endroits, dont les Hérétiques abusent pour appuyer leurs erreurs » et nous fait part de son opinion personnelle : « Les circonstances du temps autorisoient cela, mais, comme chaque chose doit être traitée à sa place, il paroît à propos de ne pas s'arrêter beaucoup aux Controverses dans l'explication de la Bible⁴⁰ ».

La controverse a inévitablement retenu souvent son attention et il ne résiste pas aux charmes du genre. En témoigne notamment sa critique de Becanus : « la netteté, la précision, la solidité y sont réunies, & ordinairement

³⁸ Article Snellaert, *Mémoires*, III, 72.

³⁹ *Mémoires*, II, 86.

⁴⁰ *Mémoires*, III, 398. À quoi, Paquot ajoute une autre note de son crû : « il est à souhaiter que dans toutes les Académies, on trouve au besoin des gens revêtus de ces qualités [les talents convenables et une parfaite inteligence], capables en même temps de soutenir les frais du Doctorat, & dès ce moment de vivre en Docteurs, ou du moins fondés d'y être bientôt », *ibidem*. Note amère quand on se souvient du fait que Paquot ne fut jamais en état de payer les frais nécessaires pour être enfin revêtu d'un titre vraisemblablement convoité !

assaisonnées d'un certain sel qui les fait goûter. Je voudrais cependant que le discours y fût moins coupé, & que les distinctions ou divisions, & la forme syllogistique y fussent moins fréquentes ; j'y remarque en quelques endroits deux défauts plus considérables : l'un, que l'Auteur poursuit ses adversaires dans leurs écarts, au lieu de les forcer de rester dans leur sujet ; l'autre, qu'il s'arrête quelquefois à prouver, où à justifier des choses, que l'Eglise ne nous oblige point de croire. La plupart de nos Controversistes tombèrent d'abord dans ce défaut. Il me semble que le Cardinal du Perron est le premier qui ait bien sù s'en garder : François Veron ne se contenta pas de l'éviter, il montra aux autres la route qu'il falloit prendre pour cela⁴¹ & MM. de Walenburch l'ont suivi constamment, aussi bien que l'illustre Bossuet⁴² ».

L'illustre Bossuet⁴³ ! Bossuet « mystique » fait perruque et le laisse froid : Pour lui, l'autorité « de M. Bossuet est d'un très-grand poids pour le dogme : mais il n'en est pas de même, lorsqu'il s'agit de Théologie Mystique. À cet égard ce grand homme a été abandonné sur certains points par presque toutes les Ecoles. Il a même paru changer de langage dans le cours de la dispute qu'il soutint contre M. de Fénelon & parler autrement dans son *Mystici in tuto*, qu'il n'avoit fait dans son *Instruction sur les Etats d'Oraison*. Ici il regarde les Mystiques comme des visionnaires qui se sont livrés à la chaleur de leur imagination ; là il les traite avec presque autant de respect que faisoit M. de Cambrai, & peu s'en faut qu'on ne le préne lui-même pour un véritable contemplatif ; c'est la remarque du P. D'Avrigny⁴⁴ ».

⁴¹ Dans sa *Regula fidei*.

⁴² *Mémoires*, II, 204.

⁴³ Bossuet « qu'on n'a jamais soupçonné de vouloir rélever la juridiction Ecclésiastique aux dépens de l'autorité Royale ». (*Mémoires*, III, 48). Bossuet est inévitablement pré-sent dans l'article consacré à Jean Claude : « Quoique M. de Voltaire n'ait jamais lu ses écrits, il a ses raisons pour l'appeler un émule digne des Bossuet, des Arnaud, & des Nicole : ceux qui les ont lus, lui trouvent beaucoup d'esprit, & une subtilité égale à celle des Scholastiques les plus raffinés : mais ils trouvent en même temps qu'il n'a rien de la force de raisonnement qu'on remarque dans ses trois adversaires, & qu'il n'approche pas de l'éloquence qu'on admire dans le premier ». (*Mémoires*, I, 246, note b.) Bossuet est aussi défendu contre ses adversaires dans l'article Vivès « Luc Osiander, fameux Luthérien, a voulu le faire passer pour un homme qui penchoit vers le protestantisme : on en a usé de même à l'égard de Reuchlin & de plusieurs autres. C'est ainsi, que chacun tire les grands hommes de son côté, ainsi de nos jours on a tâché de faire M. Bossuet Déiste, après que d'autres l'avoient fait protestant ou Janséniste. » (*Mémoires*, I, 118).

⁴⁴ Article Ruusbroeck. La critique de Bossuet fait suite au passage suivant : « Jean Gerson a reproché à Rusbroch, d'avoir avancé dans son Traité de l'ornement des *Noces spirituelles*, qui est son chef d'œuvre, les propositions suivantes : Que l'ame Contemplative voit Dieu par une clarté qui est la divine essence ; que l'ame même est cette clarté divine que l'ame cesse d'être dans l'existence qu'elle a eue en son propre genre : qu'elle est changée, transformée absorbée dans l'être divin, & s'écoule dans l'être idéal qu'elle avoit de toute éternité dans l'essence divine : quele est tellement perdue dans cet abîme qu'aucune créature ne la peut retrouver. Gerson ajoute que la bonne intention de l'Auteur n'empêche pas que ces expressions ne soient dignes de censure & propres à favoriser la doctrine de certains Hérétiques. L'illustre Bossuet répète

Bossuet controversiste reste, paradoxalement à nos yeux, un des modèles préférés de l'élève fidèle de Richard Simon. *Habent sua fata...*!

C'est Bossuet encore qu'il invoque lorsqu'il écrit, à l'article Fisen⁴⁵ : « Rien de plus certain, ni en même tems de plus important, que la vérité exprimée dans le titre de ce livre. Bayle a reconnu⁴⁶ que l'infaillibilité de l'Eglise est *le grand point, & la pierre de touche de toutes les controverses*. M. Bossuet l'a démontré ce grand point, comme on démontre les vérités géométriques ; & les Protestans ne feront jamais de réponse tant soit peu raisonnable à ses *Instructions sur les Promesses de l'Eglise*⁴⁷ ». Bossuet sera encore appelé à la rescousse sur d'autres points, comme la mission des prêtres : « Sans parler ici de l'article de l'Eucharistie, je remarquerai seulement que les Calvinistes auroient bien fait de ne point toucher à celui de la Mission. MM. Bossuet et Nicole leur ont porté sur cela des coups dont ils ne se relèveront jamais⁴⁸. »

Ce qui agace Paquot, particulièrement en matière de controverse, c'est le retour à la scolastique. En témoigne sa note sur le *Consilium* de 1596 : « Philippe II. ordonna qu'au lieu du Maître des sentences on expliqueroit dans les universités de Douai et de Louvain la Somme de St Thomas, comme on faisoit en Espagne. Ce dernier est certainement plus méthodique et plus propre pour un cours de Théologie ; mais je ne vois pas bien ce que ce changement a opéré par rapport aux hérésies modernes ; les controverses sont une étude à part, & ceux qui l'ont traitée avec succès, en ont puisé les principes dans le sens littéral de l'Ecriture, dans les Conciles, les Liturgies, les Pères & l'Histoire Ecclésiastique. Dans la Scholastique même, on sait que chaque professeur amène tout ce qui lui plaît pour commenter son auteur, & par

les mêmes reproches, & dit que Rusbrock & ses semblables sont pleins d'expressions de cette nature, dont on ne peut tirer de bon sens que par des gloses forcées. Il avance ailleurs que Rusbroch se jette dans de vaines spéculations sur les planètes & leurs enfans tirées des Astrologues. Enfin M. Fleury, & M. Goujet semblent faire assez peu de cas des Ouvrages de notre Auteur. Belarmin remarque en général que les Théologiens Mystiques sont ordinairement blâmés par les uns, & loués par les autres, suivant les différens sens que l'on donne à leurs écrits ; c'est ce qui est arrivé à Rusbroch ; s'il a eu des Critiques, il a trouvé des Défenseurs, comme Jean de Schoonhove, Denis le Chartreux, Sixte de Sienne, Thomas de Jésus, Lessius, &c. Surlius prétend que Gerson n'a vu qu'une mauvaise version d'un Traité de Ruusbroek sur lequel il a fondé des reproches. En effet, les passages cités par le Chancelier de Paris se trouvent tout autres dans la version de Surlius. Les réflexions de M. Fleury tombent sur peu de chose. M. Goujet n'a pas acquis une autorité considérable en fait de Théologie. » *Mémoires*, I, 53-54. La critique de Goujet est-elle sincère ou vise-t-elle surtout, pour toutes bonnes ou mauvaises raisons, une des fines plumes du jansénisme ? La question reste posée.

⁴⁵ En analysant la *Vera Ecclesia omnium in fide errorum commune remedium*.

⁴⁶ *C : critique générale de l'Histoire du calvinisme*, lett. 28, p. 395.

⁴⁷ Article Fisen. *Mémoires*, III, 584. À quoi, Paquot ajoute : « Je voudrais que nos Controversistes du XVI. siècle eussent insisté d'avantage sur cet article. »

⁴⁸ *Mémoires*, article Nathan Vay, I, 521.

conséquent qu'il est à peu près indifférent à quel Docteur on s'attache⁴⁹. » Son irritation est également sensible quand il lit Jacques Tirin : « Son abrégé des controverses, qui a été attaqué par le Ministre Samuel des - Marêts, est fort méthodique, & généralement parlant assez solide. Je voudrais seulement que l'Auteur en eût banni le jargon du péripatétisme, & quelques opinions d'Ecole (comme ce qu'il avance Controv. VI. que les Contractans sont les Ministres & la cause efficiente du Mariage, & que le curé y assiste comme témoin qualifié) qui ne doivent point avoir place dans un Traité de cette nature⁵⁰. »

En conclusion, sa vision de l'utile disputatio theologica engagée contre les hérétiques est robuste et appelle à la simplicité : « Je remarque 1° que les protestans, qui nous accusent de faire un Cercle vicieux, en prouvant l'Eglise par l'Ecriture, & l'Ecriture par l'Eglise, ne distinguent pas nos preuves absolues d'avec celes qui ne sont qu'ad hominem, ni celes dont nous usons contre les Payens ou les Incrédules, d'avec celes que nous employons contre les Protestans. 2° que si nous ne nous en tenons pas à la seule autorité de l'Ecriture, c'est parce que "Ecriture ele-même nous oblige de recourir à la Tradition & que sans cele-ci nous ne pouvons avoir une certitude divine de l'authenticité des livres sacrés ; car nous regardons comme gens, qui ont renoncé à la foi, ceux qui ne croient cette authenticité, que sur l'autorité de l'Histoire humaine, & comme des fanatiques, ceux qui prétendent s'en assurer par l'esprit ou par le goût particulier⁵¹. » L'essentiel, c'est de se tenir ferme... autant qu'il est possible.

Le mot irritant par excellence est celui de tolérance, qui ne revient jamais sous sa plume qu'avec des marques de réprobation. J'ai cité plus haut l'exemple de Noodt. Marckius, qu'il estime pourtant, sera condamné pour avoir pratiqué cette doctrine : « On ne peut disconvenir que de Marck n'ait eu un grand fond d'érudition, par rapport à l'intelligence de l'Ecriture, & des Antiquités sacrées & Ecclésiastiques [...] il étoit assez libre dans ses sentiments, fort éloigné du Cocceïanisme, & panchant un peu du côté de la tolérance⁵². »

S'en montrer partisan suffit pour justifier une condamnation du Président de Thou qui « se déclare hautement pour la tolérance. Il décrie tous les Papes : il fait le plus afreux portrait du Cardinal de Lorraine : enfin il ne sait dire du

⁴⁹ Article de Vicq in *Mémoires*, I, 172.

⁵⁰ Article Jacques Tirin in *Mémoires*, I, 486.

⁵¹ Article Amesius in *Mémoires*, II, 329.

⁵² *Mémoires*, I, 194. Notons cependant, concernant le même, à propos des exercitationes ayant pour objet « les moyens de terminer les disputes dans l'Eglise (chose dans laquelle les Protestans ne réussissent guère) [...]. la 2. 3. & 4. concernent le rapport qui se trouve (& celui que l'auteur imagine) entre les hérésies anciennes & les modernes, parmi lesquelles il compte celes des Enthousiastes, & des Sociniens, se gardant bien d'oublier le papisme ».

bien d'aucun de ceux qui ont combattu les Huguenots⁵³ ». Philippe de Limborgh, le contraire eût été étonnant, en est convaincu et la sentence de Paquot couronne l'œuvre : « On peut ajoûter à ces traits que nôtre auteur, comme tous les Remonstrans, étoit grand partisan de la tolérance, & qu'il a rempli ses écrits du fiel le plus amer contre l'Eglise Catholique, qui fait gloire d'être la plus intolérante de toutes les sociétés qui prént le nom de chrétiennes, parce que sa constitution ne lui permet ni de revenir sur ce qu'ele a une fois décidé, ni d'abandonner la moindre parcelle du dépôt qui lui a été confié par son divin maître⁵⁴. »

Tolérantisme, nicodémisme, indifférence ! Un haut-le-cœur le prend quand il lit et reproduit les propos du père Hennepin : « Ce qu'il dit de l'indifférence des Sauvages à cet égard, est remarquable : « Ils ont coutume, observe-t-il, de ne contredire personne : ils font semblant de croire tout ce que vous leur dites. C'est une profonde insensibilité pour toutes choses, mais surtout en matière de Religion. Il ne faut point aler dans l'Amèrique dans l'espérance de souffrir le martyr, en prenant ce mot dans le sens Théologique. Les Sauvages ne font jamais mourir les Chrétiens pour cause de Religion. Quand on leur parle de la Création du monde, & des Mystères de la Religion Chrétienne, ils disent que nous avons raison, & ils applaudissent en général à tout ce que nous leur disons : mais après cela ils prétendent que nous devons avoir de notre côté toute la déférence possible pour les contes, qu'ils nous font touchant ce qui les regarde. Quand nous leur répondons que ce qu'ils nous disent n'est pas véritable, ils repliquent qu'ils ont acquiescé à tout ce que nous leur avons dit : que c'est manquer d'esprit que d'interrompre, & soutenir 'on avance des choses fausses : *Tout ce que tu nous a appris, disent-ils, touchant ceux de ton pays, est comme tu l'as dit : mais il n'en est pas de même de nous, qui sommes d'une autre nation, qui habitons les terres qui sont au deça du grand Lac*⁵⁵. »

Des indifférents sauvages⁵⁶ de Hennepin à ceux de La Hontan et à leur enseignement, il n'y a qu'un pas : « les Dialogues ajoutés dans la dernière

⁵³ Article de Thou in *Mémoires*, III, 341 n. t. Le passage cité suit : « Je trouve ce président lié avec beaucoup d'autres protestans » que Janus Gruterus, « qui lui fournissoient des Mémoires pour son histoire ; aussi est-elle beaucoup plus protestante que catholique. Il y fait en cent endroits l'Apologie des calvinistes ».

⁵⁴ Article Philippus van Limborgh in *Mémoires*, I, 553.

⁵⁵ Article Hennepin in *Mémoires*, III, 626.

⁵⁶ La « religion » des sauvages semble avoir retenu tout particulièrement l'attention de Paquot. Ainsi, quand il évoque Aurelius (*De cognominibus Deorum Gentilium*) : « L'Ouvrage dont je parle méritoit d'être remis sous la presse. Il est divisé en trois livres & contient plus que le titre n'annonce. L'Auteur y parle de la naissance de l'idolatrie, & des principales divinités du Paganisme ; il donne ensuite un Abrégé de la Mythologie fort bien fait, & écrit en beau Latin » , *Mémoires*, II, 651-652.

Il va plus avant, dans le cadre de l'article consacré à Jean Le Clerc : « J'ai pourtant de la peine à me persuader qu'ils n'ayent eu absolument aucune idée du vrai Dieu. J'en dirois autant

[partie], sont de Gueudeville, qui y prête de la Métaphysique à un Sauvage Américain, pour le faire parler sur la Religion, & conclure contre le Christianisme. On y découvre aisément un de ces Libertins, qui s'étant étourdis sur des vérités incommodes, voudroient que les autres n'eussent pas plus de religion qu'eux. Le Baron de la Hontan s'est plaint du tour que Gueudeville lui avoit fait. M. de Montesquieu, dans ses Lettres Persanes, M. le Marquis d'Argens, dans ses Lettres Chinoises, M. de Voltaire dans ses Lettres sur les Anglois, &c. ont usé d'un artifice semblable. 'est une hypocrisie masquée sous un peu de Rhétorique⁵⁷ ».

Voici donc dénoncées la démarche des « philosophes » modernes et leurs doctrines pernicieuses, que Paquot considère comme les conséquences ultimes de la Réforme : « Si les erreurs du XVI. siècle n'ont point frayé la route à l'Antechrist, ele l'ont du moins frayé à l'Antichristianisme⁵⁸. » Il y reviendra en d'autres termes : « les protestants en rejetant l'autorité de la Tradition, ont ouvert la porte aux erreurs du socinianisme, & à l'indifférence des religions ». Et de relever des alliances objectives quand « un essaim d'anti-chrétiens soi-disans Philosophes, se joignent aujourd'hui aux Protestans pour faire regarder comme des criminels d'Etat les Azevedo, les Edmond Campian, les Charles Spinola, & tant d'autres héros du christianisme, qui ont souffert la mort pour la cause de J.C.⁵⁹ ».

Sociniens et arminiens sont les principaux nourriciers du complot⁶⁰. Paquot prendra les sociniens suffisamment en considération pour reproduire intégralement la table des matières de la *Bibliotheca antitrinitariorum*⁶¹ et pour relever le fait que Boreel a été accusé de socinianisme voire d'athéisme. Pour ce qui est des arminiens, Paquot ne manque pas de relever le mot de Vedelius affirmant « que les Arminiens veulent introduire ex professo un

des autres peuples, que les Voyageurs nous représentent comme des Athées. Peut-être n'a-t'on pas assez proportionné à la capacité de divers Sauvages les questions qu'on leur a faites d'abord sur l'existence de l'Etre suprême. Quand on parle à ces gens-là, on pourroit, ce me semble, leur demander si c'est bien faire d'insulter ses parens, de tuer son bienfaiteur, & de ravir le bien d'autrui. Par ce moyen on verroit s'ils n'ont pas une notion du bien & du mal. Après cela on leur demanderoit s'ils ne sont pas persuadés qu'il y a un Etre, qui punit le vol, le meurtre, & les autres crimes, & qui recompense ceux qui s'en abstiennent ; si les mauvaises actions, faites dans le plus grand secret, échappent aux regards de cet Etre, &c.. je crois qu'on appercevroit à la fin, que les peuples les plus barbares reconnoissent une Justice vengeresse, une Providence éternelle, un Maître suprême, en un mot le vrai Dieu », *Mémoires*, III, 555, note c.

⁵⁷ Article Gueudeville in *Mémoires*, III, 191.

⁵⁸ Article Stapleton in *Mémoires*, II, 529.

⁵⁹ Article Alegambe in *Mémoires*, II, 269.

⁶⁰ « Il y a beaucoup de mauvaises choses dans cet ouvrage mais il y a une vérité : c'est que les protestants en rejetant l'autorité de la Tradition, ont ouvert la porte aux erreurs du socinianisme, & à l'indifférence des religions » art. Adam Boreel, à propos de *Ad Legem et Testimonium*. *Mémoires*, I, 42.

⁶¹ *Mémoires*, I, 320.

athéisme raffiné⁶² ». Plus précisément, en ce qui concerne Arminius, il note que : « Les Arminiens font de grands éloges de sa conduite et de sa capacité : les Gommaristes n'en parlent que comme "un esprit avide de la nouveauté, et extrêmement entêté de ses idées. M. Bossuet après avoir rapporté qu'Arminius blâmoit ouvertement ceux qu'on regardoit comme les colonnes du Calvinisme, remarque qu'il combattait des excès par d'autres excès, qu'il s'approchait beaucoup des Pélagiens, & que ce n'était pas sans raison qu'on le soupçonnoit de socinianisme⁶³. » Illustrant avec quelque couleur de légèreté la parabole de l'œil et de la poutre, Paquot démontre que la gangrène touche rapidement les lecteurs imprudents ou séduits quand, parlant de Limborch, il note que « Le P. Nicéron dit que ses sermons⁶⁴ étoient méthodiques, solides & édifiants. Convenoit-il à un Religieux catholique de qualifier ainsi les sermons d'un remontrant, & cela sur la seule autorité d'un Socinien [Jean le Clerc⁶⁵] qui ne les avoit pû entendre, & qui ne pouvoit en parler que par oui dire⁶⁶ ».

Le reproche fait à l'excessive confiance de Nicéron n'est pas exceptionnel. Est-il question de Josse de Ravesteyn ? Le Minime ne se réfère qu'aux auteurs protestants⁶⁷. S'agit-il de Louis de Dieu ? « Bayle [...] a fait quelques fautes et n'a point vu l'épître dédic. que je viens de citer... Nicéron a copié les fautes de Bayle⁶⁸. » Corneille Loos ? « Ainsi parle le p. Nicéron, qui ne fait ici que copier Bayle⁶⁹ mais sans le citer⁷⁰. » Même chose à propos de Gruterus : « Quelques uns l'accusent d'irréligion et d'athéisme ; le P. Nicéron, copiant Bayle sans le citer, prétend que cette accusation est mal fondée parce qu'elle vient des ennemis de Gruter⁷¹. »

Voici qu'entre en scène ce Bayle si justement dénoncé par le Père Le Febvre, lequel « démontre avec évidence⁷² que le P. L'Aubrussel a eu raison de dire que les écrits de Bayle contiennent de quoi former le plus monstrueux assemblage d'obscénités, d'hérésies & d'athéisme. Il fait toucher au doigt les contradictions palpables, les paralogismes, les calomnies, les falsifications & les impostures de ce faux Philosophe, qui raisonne au jour la journée, & sur qui l'on peut renverser une bonne partie des maximes, qu'il employa pour

⁶² Quand il analyse le *De Arcanis Arminianismi* de Nicolas Vedelius in *Mémoires*, I, 252.

⁶³ *Mémoires*, I, 129-130.

⁶⁴ Il s'agit ici des sermons de Limborch.

⁶⁵ Paquot consacre une importante notice à Le Clerc in *Mémoires*, 445-478.

⁶⁶ Article Limborch in *Mémoires*, I, 553, note a.

⁶⁷ *Mémoires*, III, 410.

⁶⁸ *Mémoires*, I, 28. Voir Nicéron, XV, 88-95.

⁶⁹ Note de Paquot : I : *rép. aux Quest. d'un provincial*, I, p. 25-26.

⁷⁰ Article Loos in *Mémoires*, III, 219.

⁷¹ *Mémoires*, III, 334.

⁷² Dans *Bayle en petit*.

appuyer son Scepticisme & pour noircir ce que l'Histoire nous offre de plus respectable dans la religion⁷³ ».

Bayle — on rejoint ici le sentiment du complot — est par excellence le « philosophe » allié de Voltaire : « M. de Voltaire voudrait nous persuader que les Comètes effrayaient encore les hommes en 1680, qu'on osoit à peine combattre cette erreur, & qu'il falut que Bayle écrivît pour nous en désabuser. Voici une harangue de cette époque [par Gravæus]. Il en a paru d'autres, qui n'ont jamais attiré la moindre disgrâce à leurs auteurs. Bayle songeait à tout autre chose qu'aux comètes⁷⁴. »

Ajoutons, sans accorder un poids excessif à ce constat, que le seul poète « belge » contemporain à qui Paquot consacre une notice, Alexandre Lainez, est du nombre de ceux qui firent le pèlerinage de Rotterdam pour rencontrer Bayle. Paquot le consigne⁷⁵.

Bayle, le réprouvé qui « avait fait sa marotte de la tolérance⁷⁶ », nous allons le retrouver d'étrange façon ! Serait-il moins infréquentable qu'il n'y paraît ? Il l'est si peu que notre abbé n'hésite pas à le solliciter à de nombreuses reprises. Seront mis à contribution : le *Dictionnaire* (dans les éditions de 1697 et de 1740) ; la *Correspondance* publiée par Desmaizeaux, les *Nouveles de la République des Lettres*, les *Réponses aux questions d'un provincial*, la *Critique générale de l'Histoire du calvinisme* enfin. Bayle apparaît 31 fois au nombre des sources primaires.

Paquot concède au Philosophe de Rotterdam quelques solides avantages : Il est trouvé bien honnête homme quand il met les jésuites hors cause en ce qui concerne l'assassinat d'Henri IV⁷⁷. De même, quand il justifie une attaque contre un passage de Voltaire : « Les protestans, & M. de Voltaire, se sont bien gardés de donner tort à Truchès : mais Bayle l'a fait⁷⁸ & il a démontré que du Plessis Mornay, le Sage de la Henriade, avoit conseillé une injustice criante à Henri III, en voulant porter ce monarque à secourir l'Archevêque déposé⁷⁹. »

⁷³ *Mémoires*, II, 358.

⁷⁴ *Mémoires*, II, 447. Renvoi au *Siècle de Louis XIV*, édit. d'Edimbourg, 1752, t. II, p. 124.

⁷⁵ Article Lainez (natif de Chimay) « Peu après il vint en Hollande pour voir Bayle », *Mémoires*, I, 170.

⁷⁶ Article Paetsius. Concerne son vif éloge par Bayle : « Bayle a eu de puissans motifs pour les lui attribuer ; Paets avait fondé l'école illustre de Rotterdam pour lui & pour Jurieu, & il était zélé partisan de la Tolérance, dont Bayle avoit fait sa marotte », *Mémoires*, I, 348.

⁷⁷ « Bayle, qui n'étoit rien moins que disposé à les flatter, convient (note aa : *Œuvres diverses*, T.D. page 859 Lettres 3.22) que leurs accusateurs demeurèrent en reste en plusieurs choses », article Erycius Puteanus in *Mémoires*, III, 95.

⁷⁸ *Réponse aux questions d'un Provincial*, T. I, 211-229.

⁷⁹ Article Gaill in *Mémoires*, II, 416 note a.

Et puis, l'occasion, l'herbe tendre, quelque diable aussi... Bayle se fera discret pour fournir aux Mémoires de Paquot, plusieurs articles sulfureux du Dictionnaire, paraphrasés ou à peine amendés ! Il n'est pas abusif ici de parler de plagiat ! Défilent ainsi Acosta, Arminius, Baudouin, Brocardo, Drelincourt... et, c'est le comble, l'illustre Alegambe, *Societatis Jesu* !

Significatif entre tous est l'article Acosta : Paquot ne retranche de Bayle que quelques passages où interviennent les droits de la conscience errante et, paradoxalement, celui qui condamne, avec toute l'ambiguïté dont Bayle est capable, ce curieux marginal de la théologie : « Nous concluons que c'était un personnage digne d'horreur, et un esprit si mal tourné qu'il se perdit misérablement par les travers de sa fausse philosophie⁸⁰. » Précisons qu'Uriel Acosta n'est mentionné ni par Valère André, ni par Foppens.

Il en est de même pour Brocardo, curieux « prophète » qui connut son heure de gloire en prédisant le renversement du Pape par Henri IV. Paquot reprend sans vergogne l'article de Bayle et n'en exclut pratiquement que le passage suivant : « Nous avons un exemple de ce que peuvent ces sortes de gens : ils sont capables de faire entreprendre mille choses auxquelles personne ne songeait. Ce sont de vrais incendiaires. Il est certain que plusieurs d'entre eux ne sont pas des imposteurs ; ils s'entêtent, ils croient ce qu'ils prédisent ; mais il y en a qui n'ont pour but que d'exciter des guerres et des séditions. Ils sont plus gâtés de cœur que d'esprit : ce sont des pestes publiques. Je ne crois pas que Brocard fût de cette dernière classe⁸¹. »... Il est vrai que Paquot n'avait pas, comme Bayle, de compte à régler avec le ministre Jurieu...

Où allait-on s'arrêter ? Y a-t-il conscience errante chez celui qui écrit que « les Œuvres d'Erasmus sont la boîte de Pandore ; on en peut également tirer une Théologie Catholique, & une Théologie hérétique⁸² » et que rien ne peut retenir s'il s'agit de se prélasser dans cette boîte ?

Erasmus, qui vient d'être cité, est un excellent révélateur des ambiguïtés de Paquot. Il l'a incontestablement bien lu et il en apporte la preuve quand il le rappelle à l'ordre à propos de sa traduction du *Nouveau Testament*⁸³. Si

⁸⁰ Bayle, *Dictionnaire*, éd. Beuchot, I, 192.

⁸¹ *Idem*, t. IV, p.147.

⁸² *Mémoires*, II, 623 (à l'occasion de l'art. du socinien Daniel van Breen).

⁸³ Article Beyerlinck : « *Novum Jesu Christi Testamentum, complectens, praeter Vulgatam, Guidonis Fabricii à Syriaco, & Benedicti Ariae Montani translationes : insuper Desiderii Erasmi Roterodami, Authoris damnati, versionem Permissam. Idem.* 1616. p. 651. Ces sortes de recueils peuvent aider ceux qui ne sont pas en état de consulter les textes originaux : mais, s'ils n'ont d'autres guides que ces versions, ils courent souvent risque de s'égarer. Supposons que quelqu'un n'entendant pas ces paroles de S. Judas v. 12. *Hi sunt in epulis suis maculae, convivantes sine timore, semitipos pascentes*, cherche quelque éclaircissement dans la version d'Erasmus, il y lira : *Hi sunt inter haritates vestras maculae Inter se convivantes, absque ullius timore, suopte ductu arbitrioque viventes*. Cette traduction est-elle bien propre

Erasme n'est qu'un Luthérien déguisé⁸⁴ ou indécis⁸⁵, un antadiaphoriste⁸⁶, un ennemi de la vie religieuse⁸⁷, un facteur de nouveautés⁸⁸. Il 'en est pas moins un des « héros de la littérature ; de ce nombre furent Erasme, Nicolas Beraud, Adrien Amerot, Jean Oporin, André Hyperius⁸⁹ ». Erasme est « le père de la littérature⁹⁰ ».

D'autres faits inquiètent. Que penser, quand il renonce à réfuter — il le fera seulement en 1773 dans sa réédition de Danès — les œuvres d'Helvetius⁹¹. Ici, voici, pour tout potage, « *Claude Helvetius*, maître d'hôtel de la même Reine, lequel a quitté une place de fermier général pour se livrer tout entier à son goût pour l'étude. [II] s'est marié en 1754. à Anne-Catherine, Comtesse de Ligniville d'Auricourt⁹² » !

à lui faire entendre que les Gnostiques, dont parle le S. Apôtre, deshonorioient par des souillures abominables les agapes, ou les festins de charité, ordinaires aux premiers Chrétiens : & qu'ils ne cherchoient qu'à s'y repaître eux-mêmes, sans songer aux pauvres, pour qui ces repas étoient établis? C'est pourtant là le sens de S. Judes », *Mémoires*, II, 223.

⁸⁴ Article Latomus : « Jean-Louis Vivès, quoi que Catholique, avoit déjà parlé très peu favorablement de Latomus : c'étoit par prévention pour Erasme, dont nos Docteurs étoient mécontents, non à cause qu'il s'attachoit aux Beles-lettres comme lui et Vivès l'ont voulu persuader : mais parce qu'il favorisoit ouvertement le Luthéranisme, comme on le lui prouva malgré tous ses faux-fuyans », *Mémoires*, III, 12-13.

⁸⁵ Sur le *De Confessione secreta* de Latomus, « nôtre Auteur attaque les indécis, qui flottoient entre l'Eglise catholique & le parti Protestant ; je crois qu'il en veut à Erasme », *Mémoires*, III, 14.

⁸⁶ « Nous avons les livres du dernier [Melanchton], qui nous aprènent à quels excès se prêtèrent les antadiaphoristes, cd. ceux qui vouloient abolir ce que les premiers luthériens avoient conservé de nos Cérèmonies dans leurs Offices. Erasme avoit en quelque sorte jetté les fondemens des Antadiaphoristes. Aussi Schulting ne manque pas de le relever sur ce point », *Mémoires*, III, 611.

⁸⁷ « *Epist. 1184*, ultimae ed., col. 1399, datée de Fribourg le 13. avril 1531. Erasme y montre à découvert son mépris pour la vie Religieuse : *Interdum*, dit-il, *subit animum cogitatio ; fortassis humana, istiusmodi vitae ergastula non sine instinctu Satanae fuisse inducta ; quid enim est spiritum exstinguere, si hoc non est ?* Ainsi les Calvinistes n'ont été que l'écho d'Erasme, lorsqu'ils ont dit que les vœux monastiques avoient été forgés dans la Boutique de Satan », *Mémoires*, III, 224, note c. art. *Laevinus Ammonius*.

⁸⁸ Article Vincent Dirck van Beverwyck. Sur sa controverse avec Erasme : « Erasme l'ayant détérré par le moyen de ses amis, le traita, comme il avoit coutume de faire tous ceux qui s'opposoient à ses nouveautés : il qualifia le livre *Indoctus, infulsus, mendax* : & l'auteur : *Pertinacissimus Obtrectator*. Le P. Vincent fut encore heureux de n'être pas traité d'yvrogne, ou de quelque chose de pis », *Mémoires*, II, 152.

⁸⁹ Article Ringelbergius in *Mémoires*, I, 443.

⁹⁰ *Mémoires*, III, 12 (art. Latomus).

⁹¹ « *Hunc suum agnovit, & publicè execratus est Claudius Helvetius, Joannis Claudii Adriani, quondam Reginae Christianissimae Archiatri, filius, ac primùm Regiorum tributorum Conductor, deinde dictae Reginae Oeconomicus* », Danes (P. L.), *Generalis Temporum notio [...] Nunc ad annum M. DCC. LXXI. Producta, recensita, & suppleta ab J. N. Paquot.-Lovanii, J. F. van Overbeke, 1773, p. 261.*

⁹² *Mémoires*, III, 487 (art. Adrien Helvetius).



Cette lettre du 4 octobre 1767 montre à suffisance que Paquot ne jouait vraiment pas de chance. Le voici dans le présent document, dont le destinataire n'a pu être identifié, aux prises avec le relieur des Mémoires. Coll. Université de Liège, manuscrit 2919.

On allongerait sans difficulté la liste des zones d'ombre significatives ou suggestives en examinant son attitude à l'égard des miracles⁹³, de la sorcellerie et des possessions démoniaques⁹⁴.

⁹³ Citons ici l'article Alain de la Roche « il entremêloit ses sermons d'histoires merveilleuses mais feintes, ignorant ce que S. Augustin a écrit contre ceux qui débitent de faux miracles » (*Mémoires*, I, 257) ou encore, à l'article François Du Bois : « Le P. Del Becque, qui rapporte ces faits, y ajoute celui-ci que je laisse au jugement du lecteur : un jour pendant que Sylvius disoit la messe, le Démon fut forcé de lui remettre en main en présence des assistans la cédule par laquelle une demoisele débauchée s'étoit livrée à l'esprit malin, & qu'elle avoit signée de son sang. Le Dominicain dit qu'il tenoit la chose très digne de foi, & entre autres de Nicolas-Joseph de la Verdure, Docteur de Doüai », *Mémoires*, I, 180, n. b. Et que penser quand on lit « Je sais que certains Critiques se moquent de l'*Histoire des Stigmates* : ils me permettront de la croire véritable, & de m'en tenir aux témoignages rapportés & suivis par M. Fleury (*Hist. eccl.* T. XVI, Liv. LXIX, n. 5) », *Mémoires*, II, 321. Il y a moins de détours dans la verte critique de l'Escole de l'Eucharistie de Toussaint Bridoul, SJ : « c'est un Recueil de miracles tirés de diffèrens auteurs, & disposés selon l'Ordre alphabétique des animaux, en qui ils se sont opérés, en commençant par les abeilles, & finissant avec les vipères. Je ne puis que louer le but de celui qui les a rassemblés ; mais je souhaiterois qu'il y eût apporté plus de discernement. On veut servir l'Eglise & on la dessert en effet, quand on soûtient sa cause avec plus de zèle que de lumières. Le livre dont je parle en est un exemple déplorable », *Mémoires*, I, 660. Le même esprit préside à l'analyse de la Porte du ciel de Matthias Pauli « Ce livre est rempli d'un bout à l'autre d'histoires miraculeuses tirées de Césaire d'Heisterbach, de Cantimpré, du Miroir des exemples, &c. on ne doit les recevoir qu'avec discernement », *Mémoires*, I, 466.

⁹⁴ Sur l'astrologie judiciaire, Paquot écrit à propos de Placentius « qu'il s'est laissé emporter aux préjugés de son temps en faveur de l'Astrologie judiciaire ; préjugés qui n'ont entièrement cessé que dans la lumière du XVI. siècle », art. Placentius, *Mémoires*, I, 286. Dans la même optique, Calmet est énergiquement censuré à propos de ses Dissertations sur les apparitions

Et comment ne pas évoquer ici la figure si intéressante de Pierre Poiret, le disciple et ami de madame Guyon, à qui Paquot consacre une étonnante notice, où la condamnation s'assortit de surprenants regrets : « il lut a Kempis, Tauler, & d'autres mystiques, dont la lecture lui inspira un ardent désir de la perfection, mais un désir qui ne pouvoit être solide, puisqu'il n'avoit pas la vraie foi pour base⁹⁵ ». Le juste à qui la grâce a manqué, en quelque sorte....

des anges, des démons & des esprits. « Cet ouvrage au jugement de M. Ladvocat, se sent de l'âge décrépité de dom Calmet : il n'est rien moins que critique : les réflexions en sont très-souvent peu judicieuses, & il s'en trouve même de dangereuses, & de peu exactes, surtout dans la première édition » (*Mémoires*, III, 516). Son regard sera plus amusé à l'article Blonkebyle « Charpentier de navires... On a de cet Artisan, un Ouvrage assez bien écrit, où il ne manque pas de faire usage des termes propres à sa profession. il est intitulé : Remarque en forme de réfutation, sur l'hypostase substantielle ou non substancielle de Sathan (1725) » (*Mémoires*, II, 91). Il est catégorique en ce qui concerne les lutins, « Ces êtres dont l'existence n'a aujourd'hui de partisans que dans le petit peuple » (*Mémoires*, III, 515). D'autres témoignages dans le même sens se retrouvent dans les articles consacrés à Loos (*Mémoires*, III, 115-220) et à Thyraeus (*Mémoires*, III, 513-516). Terminons sur ce point par l'analyse des ouvrages du Liégeois de Borre : « L'Auteur n'est pas également fort dans la preuve des différens points, qu'il se propose de prouver ; il compte quelquefois sur des ouvrages apocryphe, & sur des relations suspectes, Mais il va à son but, & il atteint la vérité dans le gros de l'ouvrage. Un Traité de cette nature rencontreroit aujourd'hui beaucoup de contradicteurs ; c'est que nous vivons dans un siècle, où mille gens se piquent d'être Philosophes, sans être autre chose qu'incrédules. L'imbécile adopte sans discernement tout ce qu'on lui propose avec quelque air de vérité : l'impie rejette sans examen, & souvent sans capacité, tout ce qui combat ses préjugés Contre la Religion : le vrai Philosophe ne pro-nonce qu'après avoir discuté, autant que la matière le demande, & n'est crû que sur les preuves de cette discussion » (*Mémoires*, II, 169). C'est bien, mais la question des possessions semble prendre parfois au dépourvu sa volonté d'orthodoxie, d'où une formulation évasive : « Après avoir fait beaucoup souffrir aux Démons dans des personnes maléficiées, il fut lui-même tourmenté par ces Esprits impurs ; il se trouva en un instant dépouillé de sa barbe & de sa chevelure, & il ne recouvra ni l'une ni l'autre. C'est le P. Hartzheim, Jésuite, qui rapporte ces faits, dont j'abandonne le jugement à mes lecteurs ». (art. Sébastien d'Aix-la-Chapelle in *Mémoires*, III, 383). Il laisse par contre tomber l'équivoque quand il note, à propos de l'affaire Gauffridy, en commentant l'avis d'Echard : « il n'ajoute pas, comme il pouvoit le faire, que les PP. Dooms et Michaëlis ont donné dans ces relations des marques d'une crédulité poussée à l'excès » (*Mémoires*, II, 118, avec, tout faisant farine au bon moulin, un renvoi au compilateur Gayot de Pitaval). Quittons-le sur cette matière avec une dernière pirouette : « Binsfeldt l'entreprit dans un temps où l'on parloit beaucoup de sorciers & de maléfices ; on étoit alors trop crédule sur cette matière, on est trop incrédule aujourd'hui » (Art. Binsfeld, *Mémoires*, I, 187). Bayle ne s'exprime pas très différemment quand il aborde le même sujet : « Il semble que jusqu'ici la question des sorceleries n'ait été traitée que par des esprits ou trop incrédules, ou trop crédules. Les uns et les autres sont malpropres à y réussir et sont la plupart du temps frappez du même défaut, c'est de se déterminer ou à nier, ou à croire, sans approfondir les choses » (*Nouveles de la République des lettres*, août 1686, art. ii, repris dans les *Œuvres diverses* (La Haye [Trévoux], 1737, t. II, p. 616). Elisabeth Labrousse voyait avant tout dans ce passage du philosophe de Rotterdam l'écho d'« une tradition sceptique, [...] que soutenait d'ailleurs l'autorité de saint Augustin » (Pierre Bayle, tome II. *Hétérodoxie et rigorisme*, (La Haye, 1964), p.13, n. 47)... À suivre !

⁹⁵ *Mémoires*, III, 181.

Conclure de ce qui précède que Paquot peut être présenté comme un Deschamps ou un Meslier belge méconnu serait évidemment caricatural et hautement fantaisiste, mais il y a sûrement un Paquot secret, un nostalgique de la République des Lettres, pour qui les véritables Lumières sont encore et toujours « la lumière du XVI. siècle⁹⁶ ». Cet homme-là est toujours prêt, par curiosité et par tempérament, à prendre des risques et à ignorer les convenances. En témoigne sa fin de carrière liégeoise, dont il ne profite pas toujours pour fréquenter les milieux les mieux pensants.

Son intimité avec Feller paraît douteuse et le fruit de sa collaboration aux journaux du fougueux jésuite reste à déterminer⁹⁷. Du reste, autant Feller politique est insensible aux subtilités inutiles et gauchit le trait quand il est homme d'action, autant Paquot est peu attiré par la gestion des affaires de l'État, écrivant sans nuance, à propos d'Arnold Cathius qu'« il haïssait souverainement les raffinements de la Politique, qu'il nommoit avec raison la peste de la société humaine⁹⁸ ».

L'adversaire le plus opiniâtre de Feller et de Brosius, Pierre Lebrun, futur rédacteur du *Journal général de l'Europe*, sera son protégé⁹⁹ avant d'imprimer, avec ses associés Smits et Gerlache, le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacques, dont Paquot est le rédacteur. Faut-il attribuer à

⁹⁶ Article Placentius, *Mémoires*, I, 286.

⁹⁷ Il convient, pour faire bonne mesure, de mentionner la très vive estime que Feller accorde à Paquot, au moins au début des années 1780. Dans le compte rendu consacré à la réédition de l'Histoire du comté de Namur du Père de Marne, il salue la « critique sage, sûre, impartiale et équitable » de Paquot (*Journal de Luxembourg*, 15 octobre 1781). Le mois suivant, la réédition de l'*Historiae Flandriae Synopsis* lui permet de rendre hommage à sa prose latine : « son style est bien supérieur à celui de l'auteur qu'il continue. Il est serré, ferme, rapide et présente les richesses de la langue romaine dans un temps où notre pauvreté en ce genre est digne de commisération ». Sur le plan idéologique, Feller se trouve en parfaite harmonie avec Paquot quand il lit la réédition du *Traité des Ducs et du duché de Brabant de Vaddere* : ses « notes n'embrassent pas seulement l'histoire, la géographie, les manuscrits et les monuments antiques ; il y en a qui tiennent à la morale, à la politique, aux droits et aux lois des nations, et tout lecteur équitable en approuvera la justesse » (*Journal de Luxembourg*, 1 décembre 1783). Et de citer avec un avis favorable la critique émise par Paquot à l'encontre de Vaddere qui prônait le caractère « sacré et inaliénable » du domaine public. Un siècle plus tard, la mise au point de Paquot révélera encore Doyen (in *Bibliographie namuroise*, n° 968), visiblement très marqué par le traitement que réservait le jeune royaume d'Italie aux États pontificaux !

⁹⁸ *Mémoires*, II, 32.

⁹⁹ B. Vanderschueren, in *Pierre Lebrun et le « Journal Général de l'Europe »* (Liège, 1962, p.8) note d'après les recherches de Capitaine, que Lebrun dut son emploi de précepteur dans la famille de Bernard-Antoine-Joseph de Rasquinet à l'influence de Paquot.

Paquot la vocation de bibliophile éclairé que l'on doit reconnaître à Lebrun¹⁰⁰ ?

Le très philosophe Rémois Adrien-Joseph Havé, dissimulé sous son pseudonyme de Roze-Croix, caricature Paquot « connu comme un des plus grands ennemis de Voltaire » avec une légèreté discourtoise[101]¹⁰¹.

À l'heure de la Révolution triomphante et répressive qui succède à *l'heureuse Révolution*, l'ecclésiastique vieilli (Goethals le dit gâteux en termes courtois) refusera toute forme de serment. Il n'en bénéficiera pas moins de la protection constante et efficace d'un Bassenge que personne n'œa jamais suspecté d'œavoir favorisé par goût les « Busiris en soutane ». À aucun moment, Paquot ne semble avoir été inquiété.... ultime paradoxe dans la carrière tourmentée d'œun savant qui, deux siècles après sa mort, ne laisse jamais ses trop rares lecteurs indifférents !

¹⁰⁰ De Bure mettra en vente, le 15 ventôse an VI les livres précieux qui constituaient « le cabinet de feu le citoyen Lebrun ex-ministre des relations extérieures », cf. Tourneux, M., *Bibliographie de l'histoire de Paris*, t. IV, Paris, 1906, n° 23549.

¹⁰¹ *LETTRES sur la liberté politique, adressées à un Membre de la Chambre des Communes d'Angleterre, sur son Election au nombre des Membres d'une Association de Comté ; traduites de l'Anglais en Français, par le R. P. de Roze-Croix, ex-cordelier. Avec des notes de l'Abbé Pacot, auteur de l'Histoire des Pays-Bas, théologien, conseiller Aulique, etc., etc. Seconde édition*, Imprimées à Liège, aux dépens de la Société, 1783, in 8°, III-114pp. Je dois la connaissance interne de cette seconde édition, inconnue à de Theux, à l'obligeance érudite de Monsieur Alain Marchiset, Président du syndicat français de la librairie ancienne et moderne.